



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

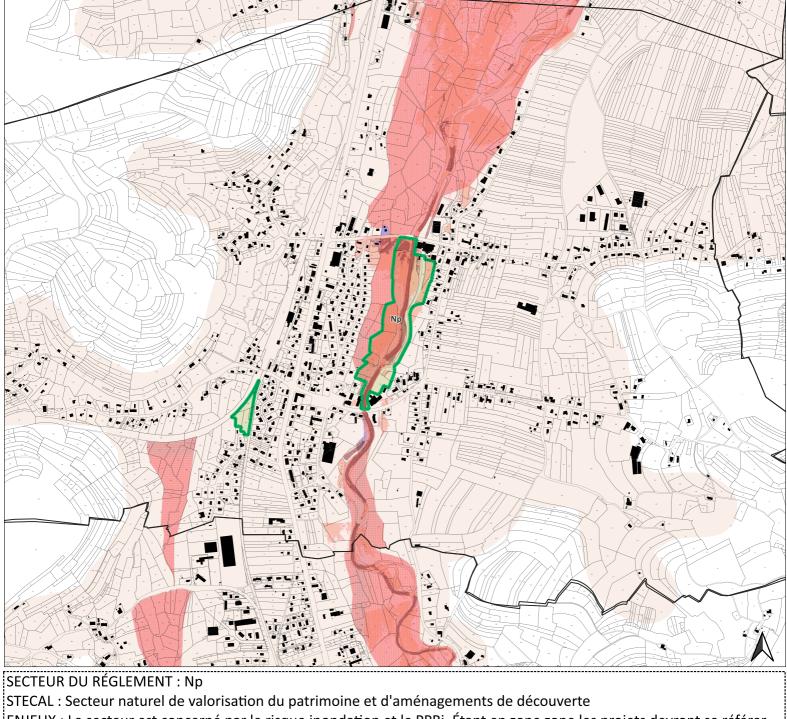
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

SURFACE (en ha) : 7.69 PROJET : > Création

> Public

> Volonté de la commune de créer un parcours de santé le long de la Meurthe (agrès / tables, etc)





ENJEUX : Le secteur est concerné par le risque inondation et le PPRi. Étant en zone zone les projets devront se référer au réglement du PPRi.

## Enjeux liés aux risques naturels

## **CRUE CENTENALE**

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

## PPRI DE LA MEURTHE

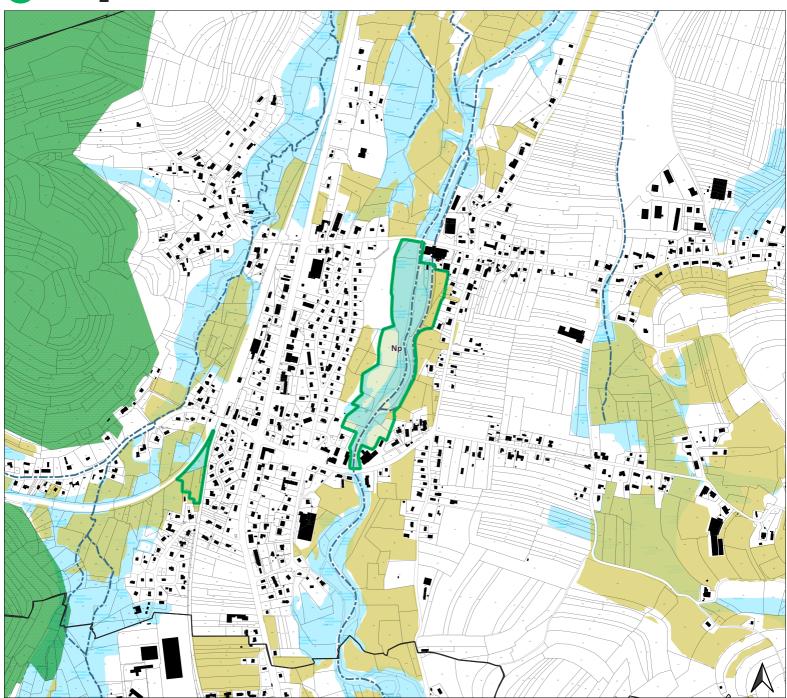
Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction

## **ARGILES**

Faible

Moyen



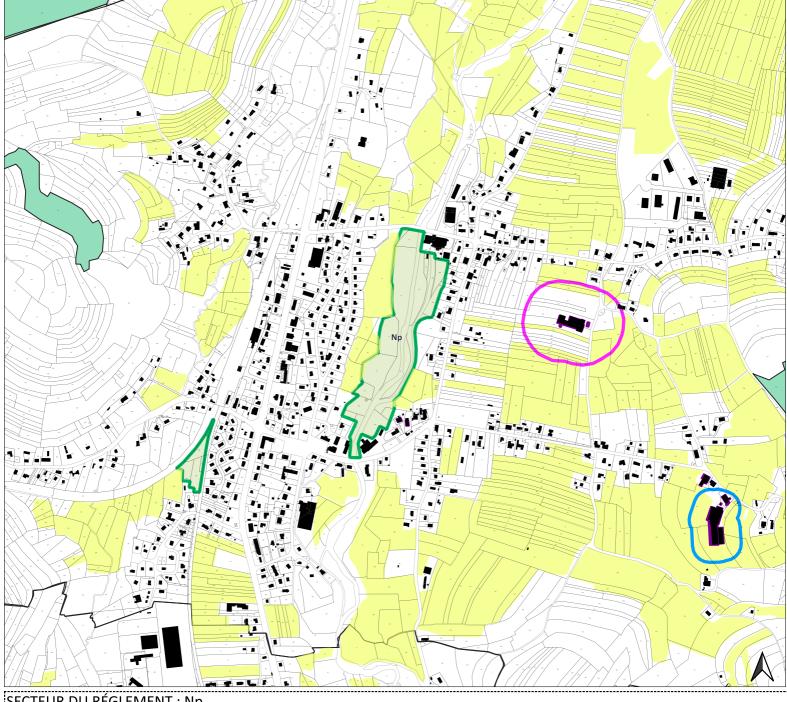
SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

Réserve nationale

STECAL: Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

Registre Parcellaire Graphique 2022

STECAL: Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

Délimitation du secteur Enjeux agricoles **Enjeux forestiers** Bâtiments agricoles ONF- Forêts Publiques Périmètre ICPE Périmètre RSD